

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/064/7.5

Feuillet n° 067

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 25 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 17 avril 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	36
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GÉRAUD, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Francis VALADE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Arlette VERDIER.

SECRETÉAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY

OBJET : Attribution de subventions aux associations

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Considérant les demandes de subvention des associations

HR PREFECTURE

024-20004 15 20190425-DE2019064-DE
Reçu le 30/04/2019

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations suivantes et de l'autoriser à signer les conventions d'objectifs 2019 avec les structures :

Association bénéficiaire	Montant 2019	Observations
Mission Locale du Périgord Noir Place Marc Busson 24200 SARLAT	25 170,20€	1,10€/habitant
Mission Locale du Haut Périgord Rue Henri Saumande 24800 THIVIERS	177,60€	1,60€/habitant Pour la commune de Ste-Trie
Centre Social et Culturel Intercommunal 5, place Montaigne 24210 THENON	127 530€	Concerne l'Accueil de Loisirs

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** l'attribution des subventions aux associations comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Association bénéficiaire	Montant 2019
Mission Locale du Périgord Noir Place Marc Busson 24200 SARLAT	25 170,20€
Mission Locale du Haut Périgord Rue Henri Saumande 24800 THIVIERS	177,60€
Centre Social et Culturel Intercommunal 5, place Montaigne 24210 THENON	127 530€

- **Autorise** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire et notamment les conventions avec les organismes concernés.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 29/04/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

